



**Société d'histoire régionale de Deux-Montagnes**  
depuis 1961

## Bulletin des membres - Décembre 2005

### Préface

Chers membres,

L'année 2005 tire à sa fin. Le temps est au bilan. Pour la SHRDM, l'année 2005 a été le fondement de nouvelles bases. L'équipe en place n'a pas ménagé ses efforts pour vous offrir une société d'histoire dynamique et visionnaire. Je profite de l'occasion pour remercier les membres de notre équipe qui ont su mener ces nouveaux projets quelques mois seulement après leur entrée en fonction, et qui préparent déjà la prochaine année...Ouf ! Merci chers bénévoles !

Et à vous tous, chers membres, qui nous avez accompagnés lors des lancements et activités : merci ! Les événements les plus mémorables furent sans aucun doute le lancement du dépliant sur l'architecture patrimoniale du Chicot et le Brunch du patrimoine : " L'histoire de l'expropriation de Mirabel ".

En ce temps des Fêtes où l'heure est aux retrouvailles, faites de même avec votre société d'histoire ! Invitez les gens autour de vous à se joindre à nos activités, faites connaître la SHRDM à votre entourage. Aidez-nous à garder la lueur et propagez la flamme !

En mon nom personnel et au nom de l'équipe de la SHRDM, je vous souhaite un joyeux temps des Fêtes, et que brille la flamme au fond de chacun de vous !

Marie-Claire Dumoulin, Présidente

### Conférence à venir

#### *Soyez des nôtres*

*La restauration d'une maison ancestrale de Saint-Joseph-du-Lac*

Conférencier: Ronald DuRepos

Date : Mercredi 15 février 2006 à 19 h 30

Suivez les différentes étapes de la restauration de cette demeure construite en \_\_\_\_ (année) \_\_\_\_, laissée à l'abandon pendant près de 40 années, puis acquise par des amoureux de patrimoine. Suivez l'histoire du déménagement, de la préparation des lieux, du choix des matériaux, des travaux majeurs (maçonnerie, menuiserie, isolation, réfection des toitures, etc. ) jusqu'à l'aménagement de son environnement (four à pain) et de l'intérieur (quincaillerie, finition, mobilier). Projection commentée.

*La maison Graton-Chesser de Saint-Eustache*

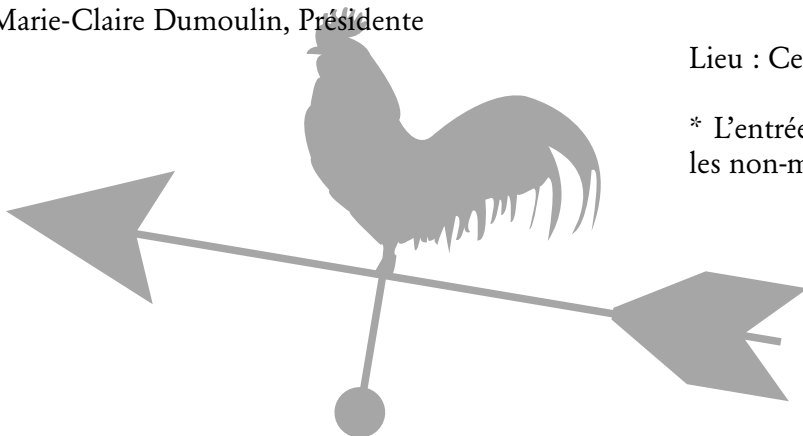
Conférencière : Marie-Michelle Renaud

Date : mercredi 19 avril 2006 à 19 h 30

Apprenez l'histoire d'une des plus belles demeures du Vieux Saint-Eustache. De la première concession de la terre en 1782 à la famille Graton, à la construction de la demeure par John Chesser, remontez le temps à travers les divers propriétaires et les restaurations effectuées, jusqu'en 1994. Photographies et documents, de 1740 à 2005 !

Lieu : Centre d'art La petite église à 19 h 30 \*

\* L'entrée est gratuite pour les membres et 3 \$ pour les non-membres.



# Brunch du patrimoine 2005 : l'histoire de l'expropriation de Mirabel

Le 27 mars 1969, le gouvernement fédéral émettait 3 126 avis d'expropriation à des citoyens de Sainte-Scholastique et autres municipalités avoisinantes, pour prendre possession de 100 000 acres des meilleures terres cultivables au Québec, en vue de construire l'aéroport international de Montréal. Ce seront 16 paroisses touchées, 1 700 familles ainsi expulsées de leurs terres ancestrales. L'aéroport de Mirabel sera inauguré officiellement en octobre 1975 pour être finalement fermé en 2004.

Le dimanche 16 octobre dernier avait lieu notre troisième brunch du patrimoine, cet événement bénéfique conjoint avec la Société d'histoire d'Oka. Le nombre de personnes venues assister à cet événement confirme un fait : l'expropriation des terres de Mirabel a laissé des marques indélébiles dans l'esprit collectif des Mirabellois, dont le souvenir est aujourd'hui toujours actuel et bien douloureux. Pour cette occasion trois conférencières nous ont entretenu du contexte et des faits : Madame Denise Beaudoin, Députée de Mirabel, Madame Françoise Drapeau-Monette, attachée politique de la Députée, et Madame Suzie Pilon, co-fondatrice du Centre de l'Image et de l'Estampe de Mirabel (CIEM).

Pour nous mettre dans le contexte, Madame Pilon a d'abord expliqué la signification de l'affiche symbole du mouvement des expropriés.



L'œuvre fut créée par l'affichiste de renom Vittorio Fiorucci, reconnu pour ses pièces colorées et remplies d'humour ( celui-là même qui a créé le " petit bonhomme vert " du Festival Juste pour Rire de Montréal ). L'affiche représente à la fois le territoire exproprié par le gouvernement Trudeau, et placée dans l'autre sens, elle évoque un militaire à main armée qui fait un cambriolage. Le message de Vittorio est clair : le gouvernement fédéral vole les terres. Il va sans dire que l'artiste maîtrisait parfaitement l'art du punch, et savait transmettre un message saisissant par son art ! On parlait alors du hold-up de Mirabel.

Madame Françoise Drapeau-Monette représente la voix des familles expropriées. Elle-même victime de cette injustice, elle est impliquée au sein du Centre d'Information et d'Animation Communautaire (C.I.A.C.), avec Madame Rita Lafond et Monsieur Jean-Paul Raymond. À la tête de ce regroupement d'expropriés, elle tentera de défendre leur dignité.

Elle était accompagnée dans son récit par une présentation visuelle où défilait la petite histoire d'une grande injustice : des photographies terribles de maisons brûlées, de villages détruits, de visages à la fois enragés et affligés. Avec beaucoup d'émotion, elle raconte comment les gens perdirent leur emploi, et du même coup leur fonds de pension, leur demeure souvent léguée par les générations précédentes d'une même famille. Selon les victimes, les évaluateurs du gouvernement ont sous-évalué les propriétés en affirmant qu'ils ne pouvaient offrir davantage. Si les habitants étaient insatisfaits, ils devaient contester en justice. Bien entendu, ce grand dérangement social occasionna plusieurs événements malheureux : divorces, problèmes d'alcool, suicides, décès et disputes de famille devinrent le lot des expropriés. Jusqu'en 1985, fonctionnaires et hommes politiques restent de glace devant les requêtes de cette population. En plus de la dépossession, la voici victime du mépris et de l'arrogance des décideurs.

Madame Beaudoin apporte ensuite une autre dimension. Celle qui compare les expropriations à la déchirante déportation des Acadiens, fut conseillère juridique des expropriés de 1979 à 1986; elle nous a entretenu du contexte et des aspects légaux de l'expropriation. Madame Beaudoin a œuvré dans la deuxième phase du conflit, une période contestataire durant laquelle les expropriés, une fois dépossédés, devaient négocier la location de leur propre demeure, bâtiments et terre, pour pouvoir y loger jusqu'à l'utilisation des lieux pour le projet d'aéroport. Désespérés, certains citoyens tentèrent de se rendre justice et tenter le tout pour le tout, risquant des poursuites judiciaires. Le CIAC organisa plusieurs manifestations organisées et coups d'éclat, comme se rendre au tribunal accompagné de bétail. Madame Beaudoin affirme que plusieurs des juges nommés pour diriger ces causes ressentaient un tel malaise à l'idée de juger leurs concitoyens, que beaucoup se retirèrent de la cause. Avec le changement de gouvernement en 1984, certains expropriés purent négocier le rachat des terres inutilisées. Les dépossédés se virent offrir un terrain de grandeur équivalente à ce qu'ils possédaient. D'autres, les blessures encore trop vives, ont préféré ne pas revenir.



Denise Beaudoin, députée et Françoise Drapeau-Monette, expropriée

Depuis 2004, la Députée Beaudoin a déposé une motion à l'Assemblée Nationale demandant au gouvernement du Québec d'exiger des excuses de la part du gouvernement fédéral. Les expropriés attendent toujours.

À l'heure actuelle, le gouvernement perçoit toujours une somme à certains " locataires " habitant dans le territoire de 11 000 acres situé près de l'aéroport, zone réservée à l'époque pour un possible agrandissement des bâtiments. Leur bail de 25 ans arrive à terme bientôt...

Voici un exemple cité par Madame Drapeau Monette, celle de M. Cardinal. L'histoire vous est ici racontée par un texte de M Gilles Boileau

Les larmes de M. Cardinal (extrait)

(...)  
 " Dans ses travaux de planification, le gouvernement fédéral avait donc décidé d'ouvrir une carrière pour avoir la pierre nécessaire à la préparation du béton et du ciment pour les pistes et l'aérogare. Dans leur intelligence, les fonctionnaires fédéraux ont décidé d'implanter cette carrière en plein coeur du petit village de Mirabel. Ils ont ainsi forcé les expropriés qui se trouvaient à un mille à la ronde à quitter les lieux rapidement, avec ou sans entente sur le montant de l'expropriation ".

" Il y avait dans ce secteur de la paroisse environ 35 résidences et une vingtaine de fermes. Au total, une cinquantaine d'établissements durent être abandonnés pour faire place à la carrière projetée. Après avoir reçu l'ordre de partir, M. Cardinal s'acheta un terrain

à Saint-Eustache avec l'intention de s'y faire bâtir une nouvelle résidence ".

(...)  
 " La grève de la construction finit par se régler. En vitesse, les ouvriers terminèrent une ou deux pièces de la nouvelle maison, à Saint-Eustache, de façon à permettre à M. Cardinal - qui venait de se faire expulser de chez lui en raison de l'expropriation - de se loger, avec ses biens, du moins d'une manière temporaire. C'est donc dans la seizième journée que lui et son gendre se mirent en frais de commencer le déménagement à l'aide d'un petit camion d'une demie tonne seulement. Le camion avait une bien petite capacité de chargement. Pour venir à bout de transporter tout un ménage, il fallait prévoir au moins quelques voyages entre Saint-Eustache et le petit hameau de Mirabel ".

" Quand M. Cardinal et son gendre revinrent de Saint-Eustache après leur premier voyage, ils eurent la triste surprise de voir leur maison en flammes! Les fédéraux avaient mis le feu à sa résidence qui brûlait avec tout ce qui restait de ménage et de biens personnels à l'intérieur. C'est toute une vie qui disparaissait bêtement. M. Cardinal a pris son mouchoir - il y avait bien des souvenirs dans cette maison-là - puis s'est mis à pleurer. Ils ont remonté dans leur camion et ont repris en silence la route de Saint-Eustache ".

BOILEAU, Gilles, Revue Histoire Québec, Vol. 2 No. 1, juin 1996  
<http://www.histoirequebec.qc.ca>

Pour en savoir plus :  
 RAYMOND Jean-Paul, BOILEAU Gilles, La mémoire de Mirabel, Éditions Le Méridien.



Maison ancestrale sise à Sainte-Monique, incendiée en octobre 1970 par les fonctionnaires fédéraux. Photographie de Gilles Boileau.

## Dépliant sur le patrimoine de Saint-Eustache : L'architecture rurale dans les Chemins Chicot

C'est le 26 septembre dernier que la SHRDM a procédé au lancement du dernier d'une série de trois dépliants sur l'architecture rurale à Saint-Eustache. De nombreux invités étaient reçus pour l'événement au Moulin Légaré, afin d'assister au dévoilement du dépliant et entendre une conférence de Monsieur André Giroux, historien. Dans ce troisième dépliant, la Société d'histoire a voulu mettre l'accent sur des familles pionnières de ce coin rural et mettre l'accent sur la vie au quotidien.

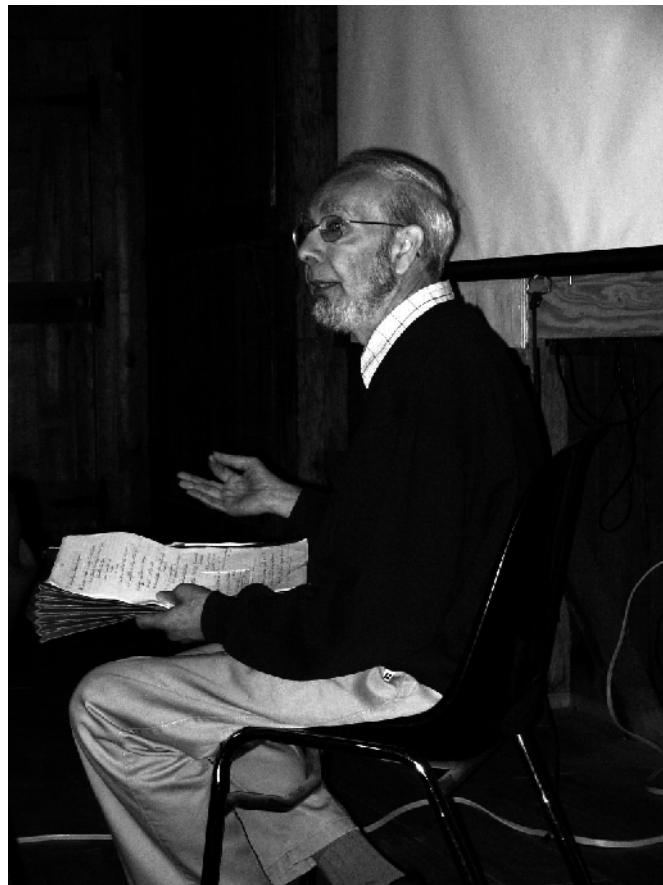
On retrace la présence de la famille Godin (à l'origine : Godain ou Gaudain) à Saint-Eustache dès le milieu du XVIIIe siècle. Le seigneur Dumont concède un lopin de terre à François Godin et son épouse Marie-Louise Langevain-La Croix. C'est aujourd'hui la septième génération de cette famille qui occupe la terre ancestrale, située des deux côtés de la Montée Godin entre la 25e avenue et le Chemin du Chicot.

Le premier Désormeaux à traverser en Nouvelle-France au début du XVIIIe siècle est Pierre Monsiau dit Desormeaux, marié à Montréal en 1716 à Marguerite Augier, fille de Jean-Baptiste et Françoise Bon. C'est en fait la quatrième génération qui vient s'établir sur le chemin du Chicot : Jean-Baptiste Monsiau dit Désormeaux. Celui-ci épouse à St Eustache en 1804, Louise Colin-Laliberté fille de André et Françoise Parent. Cette branche de la famille, est probablement l'ancêtre de tous les Désormeaux présents aujourd'hui dans la région. Le dépliant vous présente le vécu de la huitième et neuvième génération, celle vivant actuellement sur le site de la première construction familiale soit les descendants de Charlemagne Désormeaux et son épouse Gabrielle Charrette, fille de Eustache Théophile et de Germaine Théorêt, mariés à Saint-Augustin en 1928.

---

### Remerciements

Nous remercions les Chevaliers de Colomb du district - Conseil 1813 de Saint-Eustache pour avoir rendu possible la production de ce bulletin.



André Giroux, historien

M. André Giroux, historien spécialiste de l'histoire de Saint-Eustache et des environs, nous entretenait du développement territorial à Saint-Eustache depuis le début, il y a 200 ans. Les premiers colons à s'établir dans la région se bâtissent d'abord près de la Rivière des Mille-Îles et ensuite dans les terres, dont celles situées près des Chemins Chicot. Les changements toponymiques survenus au 20e siècle ont peu à peu fait disparaître les traces de notre patrimoine. Ainsi, le " Chemin du Grand Chicot " a changé récemment d'appellation pour la " 25e avenue ".

---

**Pour recevoir notre bulletin et toute notre correspondance par courriel, écrivez-nous !**  
[shrdm2000@hotmail.com](mailto:shrdm2000@hotmail.com)

---

### Textes du bulletin

Marie-Claire Dumoulin et Vicki Onufrii

**Conception visuelle et mise en page**  
Mélanie Séguin





## **Cahiers d'histoire de Deux-Montagnes 1978-1996**

Les cahiers d'histoire de Deux-Montagnes sont depuis le tout premier numéro en 1978, une référence en la matière. Ils contiennent de précieuses informations historiques sur les régions de Deux-Montagnes, de Mirabel et des environs. Les quarante numéros contiennent des recherches effectuées et des informations colligées sous forme d'articles, par nos membres- bénévoles de 1978 à 1996. Ils vous sont offerts dès maintenant au coût modique de 5 \$ chacun.

Pour obtenir la liste complète des cahiers disponibles et des sujets traités, communiquez avec nous !  
Par courriel, [shrdm2002@hotmail.com](mailto:shrdm2002@hotmail.com) ou par téléphone (450) 491-6274

## **Nouveaux membres conseil d'administration**

### **Mélanie Séguin, administratrice**

Originaire de Rouyn-Noranda, les Laurentides sont devenus sa nouvelle région d'adoption depuis maintenant trois ans. Actuellement, elle occupe la fonction de coordonnatrice des activités à la Corporation du moulin Légaré depuis 2003, dans le cadre du programme Villes et villages d'art et de patrimoine. Elle détient un baccalauréat en design et obtiendra prochainement sa maîtrise en muséologie. Pendant trois ans, elle a travaillé à titre de conceptrice graphique pour différents organismes culturels. Mélanie a également une expertise dans le milieu muséal puisqu'elle a été responsable des visites commentées au Centre d'exposition de Rouyn-Noranda, coordonnatrice du Centre d'art Rotary de La Sarre et elle est aujourd'hui responsable du moulin Légaré, des salles d'exposition de la Maison de la culture et du patrimoine, ainsi que du développement du tourisme culturel pour le Vieux-Saint-Eustache. Elle s'implique au sein de la Société d'histoire depuis la fin de l'été 2005 pour la conception graphique du Bulletin et la réalisation du site Internet.

### **Ronald DuRepos, administrateur**

Originaire de Rouyn-Nordada, les Laurentides sont devenus sa nouvelle région d'adoption depuis maintenant trois ans. Actuellement, elle occupe la fonction de coordonnatrice des activités à la Corporation du moulin Légaré depuis 2003, dans le cadre du programme Villes et villages d'art et de patrimoine. Elle détient un baccalauréat en design et obtiendra prochainement sa maîtrise en muséologie. Pendant trois ans, elle a travaillé à titre de conceptrice graphique pour différents organismes culturels. Mélanie a également une expertise dans le milieu muséal puisqu'elle a été responsable des visites commentées au Centre d'exposition de Rouyn-Noranda, coordonnatrice du Centre d'art Rotary de La Sarre et elle est aujourd'hui responsable du moulin Légaré, des salles d'exposition de la Maison de la culture et du patrimoine, ainsi que du développement du tourisme culturel pour le Vieux-Saint-Eustache. Elle s'implique au sein de la Société d'histoire depuis la fin de l'été 2005 pour la conception graphique du Bulletin et la réalisation du site Internet.

## **Remerciements**

La SHRDM désire remercier les personnes suivantes : M. André Giroux, historien, pour sa formidable présentation lors de la soirée de lancement; M. Marc-Gabriel Vallières, historien, qui a effectué la majeure partie de la recherche historique du dépliant; Mme. Lyne St-Jacques, historienne, pour la rédaction; M. Mario Ouimet, pour les photographies des bâtiments. Nous remercions particulièrement les familles Godin et Désormeaux, qui ont bien voulu nous livrer des tranches de leur vie.

Cette publication n'aurait pu voir le jour sans la contribution financière de la Ville de Saint-Eustache et du ministère de la Culture et des Communications du Québec.

Pour obtenir sans frais l'un de nos dépliants : (450) 491-6274 ou [shrdm2000@hotmail.com](mailto:shrdm2000@hotmail.com)



## Société d'histoire régionale de Deux-Montagnes depuis 1961

### Votre adhésion vient à échéance... C'est le temps de renouveler pour 2006 !

Le renouvellement de l'adhésion à la SHRDM est du 1 janvier au 31 décembre. C'est donc le temps de renouveler pour l'année 2006. La cotisation annuelle permet l'entrée libre à certaines activités en plus de recevoir notre bulletin de liaison aux membres.

**10 \$ par personne  
ou  
50 \$ par corporatif /entreprise**

La Société d'histoire régionale de Deux-Montagnes (SHRDM) couvre la région de l'ancien comté de Deux-Montagnes, soit l'actuel territoire de la MRC de Deux-Montagnes et la MRC de Mirabel. Elle travaille activement à la diffusion de l'histoire de la région, à la sauvegarde et à la mise en valeur de son patrimoine bâti.

En adhérant à la SHRDM vous encouragez et permettez la réalisation de nos multiples projets (conférence, dépliant éducatif, panneau d'interprétation, exposition, brunch du patrimoine, rallye, Prix Claire-Yale, Mérite scolaire).

Nom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

Code postal: \_\_\_\_\_

Téléphone domicile : \_\_\_\_\_

Téléphone bureau : \_\_\_\_\_

Télécopieur : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

\* La SHRDM est reconnue comme Oeuvre de bienfaisance, en acquittant votre cotisation, vous recevrez un reçu pour fins d'impôt.

Paiement par chèque au nom de la Société d'histoire régionale de Deux-Montagnes,  
C.P. 91, Succ. Bureau-chef, Saint-Eustache, Québec, J7R 4K5